

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Thiosulfate de sodium, 0,0084 N

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Thiosulfate de sodium, 0,0084 N

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: DU409261

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Dubois Chemicals Inc.
3630 East Kemper Rd, Cincinnati, OH 45241
(800) 438-2647

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Non classé pour les dangers physiques ou pour la santé selon GHS.

Mentions d'avertissement : Aucun(e)

Mentions additionnelles de danger:

Aucun(e)

Déclaration de mise en garde:

Aucun(e)

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 1303-96-4	Disodium tétraborate décahydrate	0.01 %
CAS 10102-17-7	Thiosulfate de sodium pentahydraté	0.211 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	99.779 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Thiosulfate de sodium, 0,0084 N

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. Rincer la peau avec beaucoup de savon et d'eau courante pendant au moins 15 minutes.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser des méthodes d'extinction de feu adaptées aux conditions de l'endroit en question et du milieu environnant. Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Des gaz toxiques et irritants peuvent être générés par la décomposition et la combustion thermique.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Une ventilation normale est suffisante.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Voir Section 8. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Voir Section 13. En petite quantité, peut être évacué par les égouts avec de l'eau en excès. Absorber avec des matériaux appropriés et éliminer avec les déchets.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Thiosulfate de sodium, 0,0084 N

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Se laver les mains après la manipulation. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

Contrôles techniques appropriés: Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Une ventilation normale est suffisante.

Protection respiratoire: Non requis dans des conditions d'utilisation normales.

Protection de la peau: Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation.

Protection oculaire: Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Faire un nettoyage de routine afin d'empêcher la production de poussière. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non explosif Non explosif
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Environ 1
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	Environ 0 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Environ 100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Thiosulfate de sodium, 0,0084 N

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Aucune en cas de traitement normal.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales. Photosensible.

Possibilité de réactions dangereuses:

Non déterminé.

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles:

Agents oxydants forts. Réducteurs forts. Nitrates métalliques, plomb, mercure, sels d'argent, acides, iode, nitrate de sodium.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de borane. Oxydes de bore. Oxydes de sodium. Oxydes de soufre.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 Lapin : 10.000 mg/kg 1303-96-4.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Domages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Poisson CL50 - Carassius auratus (poisson rouge) - 178 mg/l - 72 h, 1303-96-4.

Invertébrés CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 1,085 - 1,402 mg/l - 48 h, 1303-96-4.

Algues IC50 - Desmodesmus subspicatus (algue vert) - 158 mg/l - 96 h, 1303-96-4.

Persistence et dégradabilité:

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif:

Ne devrait pas former une bio accumulation.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Thiosulfate de sodium, 0,0084 N

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Diluer avec de l'eau et évacuer par les égouts. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Pas marchandises dangereuses

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Pas marchandises dangereuses.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Pas marchandises dangereuses.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Pas marchandises dangereuses.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Pas marchandises dangereuses.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.06.2015

Thiosulfate de sodium, 0,0084 N

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 1-0-0

HMIS: 1-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).